CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour LA FEUILLE SEULEMENT—SIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalles* seront cotés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnemens à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10. Les porteurs de *l'Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour les côtes.

Pour *Alexandrie et Natchitoches et tous les ports intermédiaires*—Le nouveau et superbe bateau à vapeur JOHN LINTON, bon marcheur, avec chambres sur le pont, J W Read, capitaine, partira pour les endroits cidessus, mercredi le 14 du courant, à dix heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Bienville ou à
KIMBALL & POMROY,
3 dec 5 Front Levee.

Pour l'Attakapas, St. Martinsville, Attakapas et Plaquemines—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Detahoussaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinsville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinsville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin. En retournant il quittera Plaquemines pour St. Martinsville. Nlle. Ibérie et Franklin tous les jeudis à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à
GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

N. B Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur COLUMBIA et COMMERCE, attendu que le VETERAN, attendra les passagers qui viendront par ces bateaux. sept

Pour les ports des E.-Unis.

Pour Savannah—Le brick GOV. CODDRINGTON, fin voilier, capitaine Bailey, attend un affrètement pour le port cidessus. S'adresser à L H GALE,
14 dec 93, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON (C S)—La jolie goëlette VESPER, capitaine Handy, doublée et chevillée en cuivre, partira pour le dit endroit le 15 du courant. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
13 dec 14, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Le navire paquebot ARCHER, capit. O. Maston, est maintenant en déchargement et partira dans peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à HOSKINS & WILCOCKS,
12 dec 51, rue du Camp.

Pour New York—Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, est maintenant en chargement, et il sera expédié sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à
HOSKINS & WILCOKS,
2 dec rue du Camp no 51.

POUR PHILADELPHIE—Le brick paquebot WM. HENRY, capitaine Morrell est maintenant en déchargement et recevra du fret en peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à HOSKINS & WILCOCKS,
19 nov 51, rue du Camp.

Pour Baltimore.—Le bon brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson est prêt à recevoir du fret; il se rendra à la cote si l'on le désire. S'adresser à
30 nov L H GALE.

Pour les ports d'Europe,

Pour Liverpool—Le navire AI DALMATIA, capitaine Windsor, sera expédié sous peu. Pour passage s'adresser à
14 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire fin voilier A 1 CASPIAN, capitaine Patten, peut prendre 350 balles de coton en s'adressant de suite. Pour conditions ou passage, s'adresser à L. H. GALE.
14 déc rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL—Frêt sur le pont.
Le navire NORTH STAR, capitaine Benedict peut prendre 70 à 80 balles de coton sur le pont en s'adressant de suite à L. H. GALE.
14 déc rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe ROBERT FULTON, capit. ———, est journellement attendu sur lest, et sera prêt pour commencer à charger. S'adresser à
SAM. THOMPSON & Co,
14 dec 53, rue du Camp

POUR LE HAVRE—Passage seulement—La barque supérieure NIMROD, capitaine Patterson, sera expédiée sans délai. Pour passage, s'adresser à L H GALE,
13 dec 93, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Passage seulement—Le brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L H GALE.
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire fin voilier CATHARINE JACKSON, capitaine Peabody, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A I, AMELIA, capitaine W T Thompson, partira sous peu pour le susdit port. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H. GALE.
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALFRED, capitaine Cheever, partira dans peu. S'adresser à L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

Pour le Havre—Le beau navire A I RUSSELL, capitaine Robbins, peut prendre 150 à 200 balles de coton et il sera expédié sans délai. Pour conditions ou passage s'adresser à LEVI H GALE,
30 nov No. 93, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.
Le beau navire A I GEORGE, capt Choate, peut prendre 300 balles pour compléter son chargement et sera expédié sans délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
24 nov rue St Charles, No 16.

POUR LE HAVRE.—Le bon brick Horace, capitaine Foss, manque 300 balles pour completer son chargement, pour le fret ou passage s'adresser à L. H GALE,
22 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE—Le beau navire le Globe, capitaine Porter, demande 250 balles pour completer son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE.
22 nov Rue St. Charles No 16.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. I OLYMPIA, capitaine Stings, ayant son chargement engagé, partira sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
26 nov No. 14 rue Bienville

POUR LE HAVRE—Le A I, navire CALEDONIA, peut prendre environ 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
15 nov rue Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL—(Passage seulement.)
Le beau navire Elizabeth Bruce, fin voilier, capitaine Rogers, sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à L H GALE,
10 dec No. 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le beau navire A I MANCHESTER, de marche supérieure, commandé par le capitaine James Patten, a besoin de 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret desquelles ou pour passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser à
7 dec BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

Pour Liverpool—Le A1 navire MERSEY, capitaine Webb, est maintenant en déchargement et il sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à
6 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier FRANCIS DEPEAU, capitaine Forbes, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, il sera expédié sans délai. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de superbe emménagements. S'adresser à L. H. GALE,
1 déc 93, rue Commune.

Pour Liverpool—Le A1 fin voilier navire HERCULES, capitaine Marks, demande de 150 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens s'adresser à BAILY & ABBOTT,
6 dec rue Bienville, no 14.

Pour Liverpool—Le navire A1 fin voilier GEORGIA, capitaine Schackford, demande à prendre 350 balles de coton pour compléter son chargement et il sera expédié de suite. Pour le fret ou passage s'adresser à
30 nov L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le navire YORK A1 capitaine Lord, de marche supérieure, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage s'adresser à LEVI H. GALE,
29 nov 93, rue de la Commune.

SARDINES A L'HUILE—800 boites Sardines à l'huile; 300 demi do. à vendre par
OGER & PILLIEUX,
6 déc 19, rue Toulouse

POUR GLASCOW—(Passage seulement)
Le brick fin voilier OCEANUS, capitaine Fonsey, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, peut commodément prendre trois passagers. Pour passage s'adresser à
LEVI H. GALE,
29 nov No. 16, rue St. Charles

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier COMET, capitaine Macy, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
KOHN, DARON & Co,
12 dec 28, rue Bienville

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier A. I. Franklin, capt Jordan, peut prendre 250 balles de coton. Pour frêt ou passage, s'adresser à 1er dec L H GALE,

POUR LE HAVRE—Le fin voilier navire EMPEROR, capitaine Chaffee, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE,
8 déc 93, rue de la Commune.

Pour les ports du Mexique.

POUR VERACRUZ—La goëlette fine voilière LONE, capitaine Clark, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 dec J. PRATS & FILS.

POUR BRAZORIA—La goëlette fine voilière GENERAL DE CABB, capitaine Willett, ayant une partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour le reste du frêt, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. REED & Co,
12 dec 35, rue Royale,

Pour la Havane—Le brick espagnol VIZCAYNA, capitaine Torre, ayant un tiers de son chargement partira très incessamment. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à
14 dec—10 A M MIRANDA & Co.

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER—Un brick neuf de première classe, et du port de 200 tonneaux. S'adresser à L. D. C. WOOD,
13 dec 22, rue Poydras.

A freter ou à vendre.
La goëlette William E. Jester, du port de 112 tonneaux, construite depuis 18 mois avec le meilleur bois de chêne, de Milford en Delaware, chevillée en fer, tirant huit pieds d'eau bien chargée. S'adresser à bord, près du ferry, ou à
8 dec MARTINEAU, CRUGER & Co.

A FRETER.
La goëlette Fancy, capitaine Hawes; il n'y a qu'un an qu'elle est construite, et tous les matériaux sont excellents. Elle porte 1200 barils sous le pont, et ne tire que sept pieds d'eau chargé; est pourvue d'emménagements pour 12 passagers. Enfin, le bâtiment est un des meilleurs de sa classe.
Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine, au bout de la rue Toulouse, ou à
EASTNAM & FRERES,
1 dec No. 30, Vieille Levée.

A FRETER—Le brick OMAR, capit. Howes, du port de 124 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, et bien construit. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à EASTMAN & FRERES,
9 dec 30, Vieille Levée.

A FRETER—La belle goëlette fine marcheuse Enterprise, capt Miller, est prête à recevoir du frêt, et peut prendre l'encombrement de 1000 barils. Pour condition, s'adresser à LEVI H GALE,
1er dec 93, rue Commune

POUR FRET OU PASSAGE.—Un navire A. I. pouvant porter 1,200 balles de coton est maintenant prêt à recevoir un chargement; pour fret s'adresser à
JAMES REED & Co.
26 nov Rue Royale No. 35.

A VENDRE—Le beau brick de guerre LATONA, construit à Philadelphie, du port de 353 3|95 tonneaux, il a un grand pont et il est percé pour 20 canons, il se trouve à bord 4 pièces de 18 il est bien muni sous tous les rapports, et il a été dernièrement doublé en cuivre. C'est un bâtiment de mer et bon marcheur. Il doit arriver de la Havane vers le 15 courant. Pour plus amples détails, s'adresser à
2 déc R. GRONING & Co.

A Vendre—La goëlette Helen, de 98 tonneaux ou 900 barils, tirant peu d'eau, et propre aux voyages de la baie, elle a été entièrement reparée à neuf, a deux cables en fer, une voilure neuve, et peut être mise à la mer de suite avec peu de dépense. S'adresser à
HARROD & QUARLES,
8 nov 24, rue de la Douane.

Paquebots pour Savannah—*Ligne Commerciale*,

Brick **Kentucky**, capitaine PAINE.
Goël. **Tantivy**, capitaine J. PITCHER.
Brick ———, ———

Les batiments ci-dessus sont de la première classe, les capitaines sont tous des hommes expérimentés.
Le public peut se fier sur toute ponctualité dans le départ &c.
Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à L D C WOOD,
16 nov 22, rue Poydras.

☞Le brick Otranto, commencera à décharger aujourd'hui, vis à vis le no. 98. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
18 nov R. GRONING & Co.

A LOUER.
Un premier étage au No 50, rue Toulouse
10 déc—3

A LOUER—Trois belles Chambres pour hommes seuls, ainsi qu'un office. S'adresser à J E. LOREILHE
9 déc encoignure Royale et Douane.

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr. Stephan H Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement
Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale no. 102.
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

M. FRUST, Professeur de Harpe, Piano et Guitarre, et Directeur des Chœurs au Théâtre St Charles, a l'honneur d'informer les habitants de cette ville, qu'il emploiera ses heures perdues à donner des leçons des instruments ci-dessus. Pour ses conditions, s'adresser à Messieurs Johns & Co. rue Chartres, ou à Mr Casey, Magasin de Music, rue du Camp
2 nov—3m

CHARLES H. GRANT & CO.
No. 46, rue de Chartres.
TIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES.
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, en mousse, en paille de maïs, etc. 1er octobre

F. Lacoste, rue Royale No 103, maison Jules Leblanc, offre à vendre en débarquement du navire le Jupiter arrivant de Bordeaux, les articles ci-après, savoir:
8 barriques vin rouge Chateau Margaux 1828,
8 demi barriques vin rouge Chateau Margaux 1828,
24 barriques vin rouge St. Emilion 1833,
16 demi barriques vin rouge St. Emilion 1833,
32 barriques vin rouge St. Julien Medoc 1833.
16 demi barriques vin rouge St. Julien Medoc 1833,
25 demi barriques vin blanc Sauterne 1833,
20 tierçons vieux cognac.
830 caisses vin rouge Chateau Margaux 1828,
213 caisses vin rouge St. Julien Medoc 1832,
105 caisses vin rouge St. Emilion 1833,
200 caisses vin blanc Barsac 1832,
18 demi barriques vinaigre blanc 1ère qualité,
50 paniers anisette superfine,
12 douz. liqueurs assorties en bouteilles blanches,
25 dito fruits à l'eau de vie assortis,
50 caisses prunes sèches,
60 paniers de 6 bouteille huile surfine,
10 déc—6

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—No. 8633—Malcolm McCullum contre ses créanciers. Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour, que toute personne intéressée, ait à déduire dans dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué, les fonds distribués conformément, et le syndic déchargé de toutes responsabilités. Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, 9 décembre 1836
ARMAND PITOT,
10 dec—3 Greffier.

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.
LA Direction de la Compagnie du Théâtre d'Orléans, dans sa séance du 8 courant, ayant pris en considération la faculté qui lui est donnée par sa charte, de porter le capital à la somme de six cent mille piastres et désirant donner à tous l'occasion de participer aux avantages et priviléges qui pourront plus tard être garantis aux actionnaires de la compagnie, donne avis que les livres de souscriptions seront tenus ouverts jusqu'au 15 Janvier prochain, et qu'ils seront définitivement fermés le dit jour. Tous ceux qui deviendront souscripteurs avant le 15 Janvier prochain, jouiront dans la proportion de leurs actions, de tous les bénéfices faits par la dite Compagnie depuis l'ouverture des livres de souscriptions
Par ordre de la Direction.
13 dec—3 J. A. DUREL, secrétaire.

Conseil des Marguilliers de l'Eglise Saint Louis de la Nlle. Orléans.
Séance du 10 décembre 1836.
RESOLU que le trésorier est et demeure autorisé à faire louer à l'encan par F. Dutillet, encanteur, pour le terme d'une année seulement, les bancs de l'église St. Louis; possession en sera donnée le 2 janvier 1837.—Conditions, comptant. La vente aura lieu après dix jours d'avis et devra spécifier que si quinze jours après l'adjudication, le paiement n'était pas effectué, ladite adjudication serait annullée et le trésorier devra disposer immédiatement desdits bancs.
Pour copie conforme,
C. BOLOT, secrétaire.

Conformément à la résolution cidessus, avis est par le présent donné que vendredi, 23 décembre courant, à midi, dans la cour du presbytère, rue St. Antoine, derrière le bureau du shérif, il sera procédé à l'adjudication des bancs de l'église St. Louis, par F Dutillet, encanteur.
Nouvelle Orléans le 12 décembre 1836
13 dec—3t J. GUILLOT, fils, trésorier.

250 Boucauts Sucre de première qualité, à vendre par R. A. LEFEBVRE,
dec 7 10, rue Toulouse.

UNE nourrice désire trouver une place dans une famille respectable. S'adresser au bureau de cette feuille. 7 dec—3

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Conseil de la 1ère, Municipalité.
Séance extraordinaire de Mardi, 22 Novembre 1836.
Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire, annoncer dans deux des gazettes qui se publient dans la 1ère municipalité en anglais et en français, conformément à la loi, que l'intention du conseil de la 1ère municipalité est de prendre les mesures indiquées par la loi pour opérer l'ouverture de la rue Esplanade jusqu'au bayou St Jean.
Il est de plus résolu que le voyer de la 1ère municipalité est et demeure requis de fournir au maire et à l'avocat de la 1ère municipalité une liste descriptive des terrains que la ligne tracée pour l'ouverture de la rue Esplanade doit traverser, avec le nom des propriétaires, autant qu'il pourra les connaître.
(Signé) PAUL BERTUS, recorder.
Approuvé le 24 novembre 1836.
(Signé) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. secrétaire.

Conformément à la résolution cidessus, et vu la sect 1ère de la loi du 3 avril 1832, d'après laquelle "toutes les fois que le conseil de ville sera d'opinion qu'il est nécessaire ou avantageux pour la salubrité ou la commodité publique d'ouvrir, tracer ou pratiquer aucune rue ou place publique dans aucune section de la ville, ou d'élargir &c ou en aucune manière améliorer aucune desdites rues ou places, le maire et le conseil de ville auront le droit à faire ouvrir, élargir ou améliorer telle rue ou place, &c," avis est donné que la rue de l'Esplanade sera prolongée, en ligne droite, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St. Jean, en traversant les propriétés dont les possesseurs sont ci-après nommés, quand les formalités voulues par la loi auront été duement remplies.
Les terrains et autres propriétés à travers lesquels doit passer le prolongement de la rue de l'Esplanade appartiennent aux personnes dont les noms suivent: J. Mager,—Boisdoré, J Doliole, J B Plauché, M, L. Dauphin, f c l, veuve Castanedo, L Moreau, H Audler, Alex. Milne, Marie Thérèse Lebreton f c l; B Coquet, Jh Barthe, Dulcide Baran, héritiers Clark, Louis Bringier, nos 20 et 21 du bourg Pontchartrain, (propriétaires inconnus), Félix Lefebvre, Henry Dros, Jh Clarr, Blessman, Félix Percy, Ete. Blanc, Albain Michel, F Frey et —Renes.
D PRIEUR, maire.
1er décembre 1836. —20,tj.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.
CONFORMEMENT à une résolution du conseil de la première municipalité en date du 25 novembre dernier, avis est donné que Lundi, 9 janvier 1837, et jours suivans, à midi, à la Bourse, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés achetées par ladite municipalité, depuis le mois de Mai dernier seront vendues par l'encanteur susdit, aux termes et conditions ci-après, savoir: Un dixième comptant, et le reste à un, deux et trois ans avec endossement à la satisfaction du maire et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les plans des dites propriétés seront exposés à la Bourse, dix jours avant la vente. 7 dec

CARABINIERS D'ORLEANS
ATTENTION!!
Conformément aux réglements, la compagnie prendra les armes Dimanche, 18 du courant, et se réunira à 8 heures précises du matin, en tenue d'hiver, sur la place ordinaire du rendez-vous pour revue de, compagnie.
Par ordre du capitaine:
12 dec J. EGLOF, sergent major.

VOLTIGEURS—Attention!
La compagnie se réunira en bourgeois vendredi, 16 du courant, à 6 heures très précises du soir, rendez vous, à l'encienne salle de Bal, encoignure Bourbon et Orléans.
Comme c'est pour affaires très importantes, les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du capitaine,
13 dec M. ROUDEZ, sergent major.

MADEMOISELLE DE CHANDIEU, Ex Institutrice d'un pensionnat, à Paris, depuis quelque tems à la Nouvelle Orléans, se propose de donner des leçons de langue française, d'arithmétique, de géographie, de piano, et de musique. Son ambition étant de mériter l'approbation des mères de familles qui voudront bien l'honorer de leur confiance, elle fera tous ses efforts pour s'en rendre digne. S'adresser chez Mr. Even, rue Saint Louis, No. 150.
2 déc— 1m

DOCTEUR J. V. GOTTSCHALK, arrivé tout récemment de la Prusse, offre ses services au public comme chirurgien, médecin, occuliste et accoucheur.
Sa résidence est rue Conti, entre Chartres et Levée, au dessus du bureau de Mr. Wm. Boswell.
19 nov—2m

AUX DAMES.
MADAME MARION,—Marchande de modes et couturière de Paris, arrivant par le Mozart et apportant avec elle plusieurs caisses de modes et nouveautés, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin, lundi prochain, 14 novembre. Elle se flatte d'exécuter toute espèce de coiffures avec la même précision que les modes qu'elle offre, et se charge également de faire toutes les toilettes de bal dans le goût le plus moderne, rue Royale No 54 entre Bienville et Douane,
On demande plusieurs demoiselles 10 nov—10,2ps

C. A. FESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 165, près de la rue St. Pierre, un cours pratique, de tenue de livres en parties doubles, de 6 à 8 heures du soir.
Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4oct—a

LILLY & FERGUSON,—Peintre de Maison, et décorateurs; No. 76 rue de la Douane, sont prêts d'exécuter tous les ordres qui pourront leur être donnés, ils osent espérer que les soins qu'il porteront dans la prompte exécution de leurs devoirs, leur mériteront le patronage du public.
N. B. Peintures, Huile et vitres à vendre.
25 nov—15

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE;
Rue du Camp, No. 3.
Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, L R. ST. JOHN & Co.
Rue de Chartres No. 60.
CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur

New-York,	Augusta, Ga.
Philadelphie,	Savannah do.
Fayetteville, N. C.	Macon, do.
Charleston, S. C.	Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons. Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 1dec 6

Librairie Française et Espagnole.
Dirigée par A. L. BOIMARE.
LE catalogue de cet établissement vient d'être reçu par le navire Olympia, et sera remis aux personnes qui désireront l'avoir, rue Toulouse, No. 147. 8 dec—4

MADAME TIOILLIER, arrivant de Paris, a l'honneur d'offrir aux Dames de la Nouvelle Orléans, un bel assortiment de **Marchandises de Nouveautés**,
Telles que chapeaux, capotes en satin et gros de Naples, rubans, soieries, velours de couleurs, manteaux pour dames et enfans, robes et parures de bals, plumes et fleurs, dentelles, blondes, tuls coffrés, schals, mousselines, indiennes, bonnets, bas de soie et de coton, gants, corsets, fourrures, ombrelles, écharpes en satin et velour, peignoirs, cols brodés, bijouteries, souliers, aiguilles et soie à coudre, 1ère qualité; un assortiment de jolis paniers et ridicules, toques, casquettes et jouets d'enfans, masques à caracière, &c.
L'ouverture de son nouveau magasin se fera samedi prochain, 10 décembre, rue Royale, No. 135, entre les rues St. Louis et Toulouse. 13 dec—3

MADAME F. FRYER, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et le public en général, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de marchandises, telles que soieries, rubans, manteaux, chapeaux et capottes, pour dames et enfants; broderies et nouveautés; blondes et dentelles, blanches et noires, ombrelles; tabliers en tout genre; indiennes et jaconas, jouets d'enfants et autres articles d'étrennes, qu'elle vendra en gros et en détail.
L'ouverture se fera le vendrédi, 9 Décembre 1836, au No. 161, rue Royale, encoignure Toulouse.
8 déc—8

MOUTARDE fraiche de Londres—200 caisses de 6 douzaines chacune d'un quart de bouteille à la bouteille, en débarquement et à vendre par
9 dec COIT & Co. 20 rue de la Douane.

LE DR. WARREN informe respectueusement les citoyens de la Nouvelle Orléans, et du voisinage, qu'il est de retour en cette ville et qu'il reprendra le traitement des HERNIES, sur les principes et d'après les moyens découverts par John W. Hood, M. D. du Kentucky et Heber Chase, M. D. de Philadelphie, et il croit devoir en même temps déclarer reconnaître l'habileté et les succès obtenus par le Dr. Pettes, durant son absence. Il a pris le local dernièrement occupé par le Dr. Cénas, au No. 91, rue de la Douane, et se dévouera exclusivement à la branche de chirurgie. Il sera visible depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi. 9 decfd

J & L GIRARD.
ONT transporté leur magasin de la rue St. Louis au no 8, rue Conti. 25 nov..e

ANNONCE DE PENSACOLE.
LA vente des lots aura lieu à Pensacole, le premier Lundi de Janvier 1837, les conditions seront
Un cinquième comptant,
Un cinquième dans un an,
Un cinquième dans deux ans, } sans intérêt.
Un cinquième dans trois ans,
Un cinquième dans quatre ans.
De bons titres seront donnés, mais les lots porteront hypothèque jusqu'à parfait paiement. Il sera permis à l'acquéreur de différer le premier paiement comptant, pendant six mois, au moyen d'un billet endossé à la satisfaction du consigné, ou par une traite bien connue pour six mois. Ces conditions seront celles de la vente, et il n'y en aura pas d'autres, le consigné ne reconnaissant point celles qui ont déjà été publiées dans les gazettes et les brochures.
29 dec—17 W. H. CHASE, Agent.

ENTREPOT DE CARROSSES POUR LA LOUISIANE.—Rue Royale près du Merchants Exchange.
Les soussignés viennent de recevoir des manufactures, un grand nombre de carrosses pour l'hiver, étant le plus grand, et superbe assortiment, qui ait encore paru dans les Etats Unis.
On trouvera dans cet établissement des voitures de tous les genres, à des prix raisonnables.
10 dec H. BRACH & Co.

COUVERTURES—3 balles Couvertures mackinaw, à vendre par JOHN A. PECK,
10 dec 29, rue Bienville.

Avis de Banques et de Comp.

Compagnie de Navigation de l'Océan, par le moyen de la vapeur.
LES soussignés, nommés commissaires à l'Assemblée des Négocians et citoyens de la Nouvelle Orléans, qui a eu lieu à la Bourse des Négocians, dans la soirée du premier courant, conformément à une résolution adoptée à ladite assemblée, donnent présentement
AVIS AU PUBLIC
que les livres de souscription, pour cinq mille actions de cent piastres chacune, seront ouverts aujourd'hui et continueront à l'être tous les jours jusqu'au 15 du courant, depuis neuf heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, au Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, dans la rue de l'Exchange, la porte après la poste. Dans le cas où il serait souscrit au-dessus de cinq mille actions, les souscriptions seront réduites proportionnellement sur ceux qui auront souscrit pour les plus fortes sommes
Il est généralement désiré que les actions soient distribuées en petites quantités parmi toutes les classes des habitans de l'Etat et de la ville, afin que chacun puisse jouir d'un intérêt particulier dans le grand projet de cette compagnie d'établir une communication par le moyen de la vapeur, avec Cuba, Mexico et la Mobile, et principalement dans l'achat immédiat d'un choix de navires de première classe comme paquebots pour le Havre et Liverpool. Une piastre par chaque action sera exigée; aucun autre paiement ne sera demandé avant que l'acte d'incorporation ait été obtenu, et que la compagnie aura été assurée de la souscription de l'Etat et des conseils municipaux, résultats qui seront communiqués devant une assemblée des actionnaires qui sera convoquée à cet effet; et s'il est satisfaisant pour eux, alors une élection de directeurs sera immédiatement fait par les actionnaires, afin que la Compagnie commence de suite ses opérations.
Comme il est spécifié par la loi des revenus des E. Unis que nul autre que les citoyens peuvent être intéressés dans les navires sous pavillon américain; il est bien entendu que personne autre que les citoyens des Etats Unis n'auront le droit de devenir actionnaires.

R O Pritchard,	H F McKenna,
Cuthbert Bullitt,	Jules Leblanc,
Thos Barrett,	Theo Nicolet,
James Currell,	J M Lapeyre,
W L Hodge,	H Gally,
J H Caldwell,	P J Tricou,
S W Oakey,	A Fisk,
Glendy Burke,	Félix Labatut,
H C Cammack,	Joakin Kohn,
Fred Fray,	J A Barelli.

5 dec—27

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle. Orléans & Carrollton.
LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.
Ils partiront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à tems pour leur départ.
8 déc GEO. MERRICK, Ing.

AVIS.
Compagnie de Banque et Chemin de Fer d'Atchafalaya—N. Orléans, 2 Déc. 1836.
LES actionnaires au fond capital de cette compagnie sont prévenus que le neuvième versement de $5 par action sera dû et payable au bureau de la Banque, rue du Camp, no. 39, lundi 5 Décembre prochain. Les livres de transfert seront fermés jusqu'au 9 courant. 2 déc ROBT. G. DIXON, caissier.

Banque de Carrollton.
UNE élection de douze Directeurs pour cette Institution aura lieu au Bureau de la Banque, encoignure des rues Saint Charles et Canal, le 1er lundi de janvier 1837, étant le 2me jour de ce mois, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
1 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie de la Banque du Gaz.
29 novembre 1836.
UNE élection de 11 directeurs aura lieu conformément à la 7ème. section de la charte, lundi, 2 de janvier prochain, à la maison de Banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
30 nov J W HOUSTON, caissier.

Banque de Commerce,
Nlle Orléans, 28 novembre 1836.
TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution
29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov 87

Vingt Piastres de Récompense—Parti marron de chez le soussigné, le 13 du courant, le nègre WILLIS, âgé de 19 à 20 ans, peau noire, taille de cinq pieds sept pouces. Il était vêtu d'une lévite noire, pantalons blancs et casquette noire. Il est bien connu au chemin à coulisses de Pontchartrain. La récompense cidessus sera donnée à celui qui le fera mettre à la geole ou le ramènera à P. POWER,
14 dec..3 Café du Railroad.

$20 DE RECOMPENSE.
Partie marronne le 2 du courant, la mulâtresse SUZAN, se faisant quelquefois appeler VIOLET, âgée d'environ 40 ans, taille de cinq pieds, trois pouces, ayant une large cicatrice sur la jambe gauche, et très prononcée. Elle a été achetée d'un nommé Cary, de la Mobile, il y a environ 3 mois. La récompense ci-dessus sera donnée, à celui qui la fera mettre à la geole, ou la ramènera à
P POWER,
14 dec—3 Café du Rail Road.

DETENUE à la geole de la paroisse Jefferson, une petite négresse nommée MARIE, se disant appartenir à une femme de couleur nommée Garcet.
Le propriétaire est invité à la réclamer conformément à la loi.
Paroisse de Jefferson, 13 Décembre 1836.
14 dec J. CHARBONNET, shériff

Vingt cinq Piastres de récompense—Parti marron le 5 d'août dernier de chez le capitaine Wm Mayo, directeur des travaux publics a Atchafalaya, le nègre Murphy Hardgrove, taille 5 pieds 8 pouces. La récompense cidessus sera payée à quiconque le ramènera ou le logera à la geole. E. ROUSSEAU, sec.
14 dec—3 27 rue Toulouse.

$25 de Récompense
SERONT payés pour l'arrestation du mulatre MONTANO, parti marron de chez le soussigné, le 1er. courant. Il est âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 6 pieds 1 ou 2 pouces; peau brune, cheveux frisés, point de barbe, figure alongée, les yeux gros, petite bouche, la vue un peu affectée, bégayant un peu, les épaules voutées, plutôt maigre que gras. Il est maçon de son état. Il est créole et parle anglais et français.
10 dec—5 E. BLANC.

Esclave détenue à la geole de la paroisse Jefferson—Une négresse nommée Babee, se disant appartenir à madame Ferry, des Attakapas. Le propriétaire est requis de venir la réclamer.
7 dec J. CHARBONNET, shériff.

25 Piastres de Récompense.
PARTI marron de chez la soussignée, il y a trois semaines, le mulâtre JESSY, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, parlant anglais et français. Il a une cicatrice sur le front, et le regard en dessous; il est d'une forte constitution.
Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas lui donner asyle sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.
La récompense ci-dessus sera donnée à, celui qui le logera en prison ou le conduira rue St. Louis, no. 153.
3 dec—10 L. T. HURTUBISE.

$10 DE RECOMPENSE
PARTI marron de chez le soussigné, le 3 du courant, le mulâtre nommé BARNET, parlant anglais et français, taille de 5 pieds environ, yeux gris, petits favoris roux, cheveux crépus. La susdite récompense sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état ou le ménera au propriétaire.
Les capitaines de navires, embarcations etc., sont priés de ne pas le recevoir sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
15 nov F EDMOND FAZENDE.

$20 DE RECOMPENSE
PARTI marron du navire Hermitage, le mulatre nommé *Wm. Henry Simpson*, il a la peau claire, taille de 5 pieds, 8 à 9 pouces; il est très actif et se tient proprement. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle. Il a volé plusieurs objets à bord. S'adresser au capitaine Sturges, dudit navire on à
BAILEY & ABBOTT,
1 déc—2 rue Bienville No. 14
N. B. On est prévenu de ne point donner asyle audit mulatre.

A VENDRE—Un grand assortiment de Bottes, Souliers, Chapeaux et Linge Fait, à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons billets, par WM F OLIVER,
9 dec—16 50, rue Magasins, arcade de Banks

Changement de Domicile.—C. J. ALLIMAN & Co. ont transporté leur bureau au No 95, rue de la Commune. 9 déc

UN beau Comptoir, convenable pour un établissement de détail, à vendre chez
J. E. LOREILHE,
9 déc encoignure Royale et Douane.

Banque d'Etat de la Louisiane
Nouvelle Orléans, 7 décembre 1836
CETTE institution tire sur Paris.
8 déc RICHARD RELF, caissier.

100 Barils de Bœuf du Missouri, à vendre par 8 déc. R. GRONING & Co.

Banque de Carrollton.
CETTE institution achète des traites françaises.
30 nov J NICHOLSON, caissier.

Genièvre—10 pipes genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par
6 déc R GRONING & CO.

PERDU—Une pipe d'eau de vie, débarquée du navire Chester, marquée "Wm. F. Mason, Pulaski, Ten." Si quelqu'un l'a reçu par erreur, ou a pu l'envoyer, il est prié d'en donner avis à
YERGERS CHAFFIN & Co,
19 dec—d rue Poydras, no 21.

ON pourra se procurer constamment au bureau, à l'allée de Banks, du charbon de terre (coke) dont le gaz a été extrait, à raison de six escalins le baril.
10 dec

UNE famille créole dans laquelle le français et l'anglais sont parlés, désire prendre quelques pensionnaires, elle peut aussi loger quelques personnes, la table est parfaite. S'adresser au no. 95, rue St. Pierre. 10 dec

UN Monsieur et sa Dame désirent se loger dans une famille, près de la rue Esplanade. S'adresser par lettre et mise à la boîte 794, bureau de la poste.
10 déc.

SIGNOR E. KHAKAMP, Professeur de Flute, élève du conservatoire et prima flauta à San Carlo, Naples, étant engagé au Théâtre St Charles de cette ville, donnera des leçons de cet instrument. Pour ses conditions, s'adresser rue Gravier, No 119.
2 nov—3m

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

SUCCESSION de La Branche—Vente par le register des testamens.—Jeudi, le quinzième jour de décembre 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du vingt neuf de Novembre 1836, il sera exposé en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Drausin La Branche, les actions de la Banque qui suivent, savoir
1. Trois actions du fonds capital de la Banque de la Louisiane
2. Cinq actions du fonds capital de la Banque de Carrollton.
Conditions de la vente: comptant.
5 dec W F C DUPLESSIS, reg. des testamens

SUCCESSION DE FORET, H. C. L.
COUR DES PREUVES.—Vente par le register des testamens.—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du neuf Novembre, 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, le vendredi, seizième jour du mois de Décembre, 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, pour compte de la succession de feu. François Forêt, h. c. l., les esclaves ci-après décrits, savoir:
1o. Louise, négresse âgée d'environ vingt-six ans, un peu blanchisseuse, cuisinière et repasseuse et domestique de maison.
2o. Nancy, négresse âgée d'environ trente et un ans bonne blanchisseuse et passablement bonne repasseuse, et ses enfans, nommé Daniel âgé d'environ neuf ou dix ans, Judith négrite âgée d'environ quatre ans et un autre enfant à la mamelle âgé d'environ un mois. On ne connait aucun défaut à ces esclaves, mais on ne les garantit pas.
Conditions de la vente. Six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
14 nov Régistor des Testamens.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des Acquéreurs

SUCCESSION de Jean Michisard—Vente par le Régister des Testamens—Lundi, le dixneuvième jour du mois de Décembre, 1836, à dix heures du matin, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 6 Décembre 1836, j'exposerai en vente publique, à l'encan, au No. 53, rue Girod, entre les rues des Magasins et Tchoupitoulas, les meubles dépendant de la succession de Jean Michisard, décédé
Conditions de la vente: Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
7 dec Rég. des Tests.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Townsend—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à tout les autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par L T Chalon, curateur de la succession de feu Thomas Townsend, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit L. T. Chalon, déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
W F C DUPLESSIS,
10 dec rég. des testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Newton—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduite, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par David M. Hughes, exécuteur testamentaire de Phineas Stewart Newton décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit D M. Hughes, exécuteur testamentaire, déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
W F C DUPLESSIS,
9 dec register des testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Bernard Marigny a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Coratelle à la succession vacante de feu Jules Guilhou, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
8 déc W F C DUPLESSIS, Rég. des Test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Philbert Bordelois a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse, et Ville de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir les Lettres de Caratelle à la succession vacante de feu Jean Jules Barre, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
7 déc Rég. des Tests.

PAR M. BARNETT Sr.
SAMEDI, 17 Decembre 1836, à la Bourse de Hewlett, il sera offert en vente publique, la propriété bien connue comme résidence de Mr. Frederich, située au faubourg Franklin, islet 3, faisant face au railroad Pontchartrain, et mesurant 60 pieds 3 pouces 8 lignes face au dit rail road, sur 157 pieds 11 pouces de profondeur, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. La propriété est trop bien connue pour exiger des détails, il suffit de dire qu'elle est propre pour être distribuée pour une grande famille et qu'à présent elle est louée à raison de $60 par mois; la personne qui l'occupe désirerait renouveller son bail qui échoit le 1er. Février
Conditions: Un sixième comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant L T Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur 9 dec

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, vis à vis le Free Port, au dessous du rail road,
1200 sacs gros sel; 600 do fin do en débarquement du navire Cassandra, de Liverpool.
Conditions, à la vente. 14 dec

Banque des Négocians,
Nouvelle Orléans le 12 décembre 1836.
A UNE assemblée des directeurs de cette institution qui a eu lieu aujourd'hui, il a été résolu qu'un paiement de $50 par action sur le fond capital doit être effectué avant ou mercredi 14 du courant; un autre paiement en espèces de $15 par action est aussi exigé avant ou samedi 19 du courant, conformément à la charte.
Et à une assemblée de la même direction, les mercredis et samedis ont été choisis pour les jours d'escomptes de ladite banque. Les offres doivent être faite la veille. On commencera à escompter mercredi prochain, 14 du courant.
12 dec—4 W. W. FRAZIER, caissier.

COUR DU DISTRICT DES ETATS UNIS.—*District Oriental de la Louisiane*—Harrod et Quarles contre le navire Gloucester—En vertu d'un vendition exponas à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu au Merchants Exchange, rues Royale et de l'Exchange, entre Douane et Canal, en cette ville, le lundi 19 du courant, à midi et demi, le navire GLOUCESTER, de Boston, du port de trois-cent-trente-huit tonneaux 35/75e. par registre; construit à Gloucester, dans l'état du Massachusetts, en l'année 1834, avec tous ses apparaux, voitures et ameublemens. Le navire est amarré de l'autre bord du fleuve en face de la ville, et l'on peut voir son inventaire à mon bureau.
Bureau du Marschall, Nouvelle Orléans, 2 décembre 1836
J H. HOLLAND,
6 déc Marshall des E. U

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Ernest,
40 caisses kirsch de la Forêt Noire,
60 do absynthe suisse,
50 paniers champagne (qualité supérieure),
20 meules gruyère,
2 barils saucissons de Lyon,
4 caisses sardines,
20 do fraises, framboises, groseille, abricots, poires et pêches,
4 caisses pâtés truffés, tranches de saumon à l'huile, &c.
2 caisses tomates conservées,
100 do cerises à l'eau de vie en bouteilles blanches
20 do liqueurs en cruchons de porcelaine,
60 do Dantzick, marasquin et crême de thé,
10 do gelée de groseille,
10 do marmelade d'abricots,
3 do jus de framboises,
4 do moutarde préparée,
20 do de chambertin,
1 do briquets chimiques.
GUERIN & FOUVERIN,
8 dec—10 Encoignure Royale et Bourbon.

LE soussigné informe respectueusement le public qu'il a établi une Boulangerie de Biscuit, dans la rue Saint Jean, et il aura constamment un approvisionnement de Biscuits de toutes espèces: Biscuits à l'eau et doux, Biscuits au beurre et au sucre, Biscuits de Boston, Pain de Pilot et Biscuit au vin.
Les articles ci-dessus sont faits par une machine patentée et sont supérieurs à tout ce que l'on a jamais offert au public.
Toutes commandes remises à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, seront exécutées avec promptitude.
2 déc R F. NICHOLS.

Seawell & Reid,
AVOCATS A LA MOBILE.
24 nov—3m (Ala.)

M. LE RUDE a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de recevoir de France tous les outils et matières nécessaires pour étamer et remettre à neuf les glaces. Il continue toujours la dorure, peinture de bâtimens et d'enseigne ainsi que la vitrerie. Son domicile est rue St. Philippe, no 46, entre Condé et Royale. 1 déc—15

Nègres à Vendre.
ON Tiendra constamment en vente, au No. 21, rue des Français, face à la rue de l'Esplanade et à l'Hotel des Monnaies, une quantité de Nègres de la Virginie des deux sexes, parmi lesquels se trouveront généralement des domestiques de maison, cotonniers, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses et cochers
Conditions de la vente: comptant ou pour billets payables en ville à 12 mois.
☞Les personnes qui désirent acheter, feront bien de venir examiner par eux-mêmes avant d'acheter ailleurs: le vendeur fournira les recommandations les plus satisfaisantes, 21 nov—17

BISCUIT A l'Eau—1000 caisses, à vendre par
R. F. NICHOLS,
10 dec rue du Camp.

A VENDRE par les soussignés:
100 demi pipes vin de Roussillon,
100 barriques vin de Marseille,
500 barriques vin de Bordeaux,
50 barriques vin blanc de Bordeaux,
5000 caisses vin de Bordeaux, différentes marques,
500 paniers champagne, différentes marques
25 demi pipes cognac, fine champagne.
50 demi pipes eau de vie, de preuve,
100 quarts vin de Porto.
PIGUET & BOCHTLINGK,
13 dec—5 rue Conti, no 31.

Ventes à l'Encan.

IL sera vendu samedi, 17 décembre, sur la Place de l'encan des chevaux: 10 chevaux créoles des Attakapas, de première qualité. 13 dec—2

PAR MM. BARNETT Sr. & H. DOMINGON.
IL sera vendu Vendredi 16 du courant, à midi, à la bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis,
Deux cent beaux islets de Terre,
pour servir à l'agrandissement de Hancockville. Ils sont situés dans la partie la plus rapprochée de la ville. Les bénéfices qui ont été faits dans la première vente de Hancockville, offrent de grands avantages aux spéculateurs. Nous ne parlerons pas de toutes les améliorations que l'on va faire dans cette partie elles sont déjà connues.
Les conditions de la vente sont, 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Pour ceux des acquéreurs qui paieraient au quart comptant, on ne leur demandera pas d'endosseurs.
Actes de vente chez Wm. Boswell et L. Feraud aux frais des acquéreurs 10 dec

PAR THOMAS C CASH & Co.
Goëlette Louisiana.
IL sera vendu, à l'Arcade de Banks, samedi 17 du courant à midi, pour compte de qui il appartiendra la goëlette Louisiana dernièrement arrivée de Tampico; elle est bien connue; elle est doublée et chevillée en cuivre, marchant très bien, ne tirant que 5 1|2 pieds elle porte 700 barils, et a de beaux emménagemens pour les passagers, elle peut prendre la mer à très peu de frais. L'inventaire peut être vu à notre bureau rue du Camp No 44. 14 déc.—4

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu jeudi, 15 Décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett,
William, griffe, âgé d'environ 14 ans, créole, parlant l'anglais et français, garanti des vices et maladies prévues par la loi, excepté de s'être absenté une fois
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant G Legardeur, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 dec

PAR BARNETT Sen.
IL sera vendu le 5, Janvier prochain, à midi, à la Bourse Hewlett
Une propriété située sur le, derrière de cette ville ayant deux arpents de face, à partir de quatre arpents et demie du chemin du bayou et s'étendant en profondeur jusqu'à la limite des terres de feu Jean Gravier, bornée du côté de la ville par la propriété de Mme. de Pontalba et de l'autre côté par celle appartenant à Mr. Alexandre Milne.
Cette propriété est celle figurée sur le plan général de Zimpel, et désignée par erreur comme appartenant à Messrs. L. V. Labarre et L. Dorgenois.
Conditions—A la vente. 14 déc

PAR S. SOUNY.
VENTE de succession de feu Joseph Tricot—Mercredi 28 du courant, il sera vendu en vertu d'un ordre de la cour des preuves pour la ville et paroisse d'Orléans en date du 13 décembre 1836 et pour compte de la succession de feu Joseph Tricot, rue Condé entre St. Philippe et Dumaine au dessous des bains publics.
Les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistant principalement en articles de sellerie, tels que Brides, mors, Selles, cuirs, maroquins, et quelques meubles meublant.
Conditions.—Comptant. 14 déc.—3

DEPUIS nombre d'années on a senti le besoin d'avoir une communication, entre le lac Pontchartrain et la partie supérieure de la ville: ce but est à la fin obtenu et l'expédient qu'on a adopté pour rapprocher ces deux localités a surpassé tout ce qu'on avait osé espérer.
L'emplacement qu'on offre à présent en vente au public réunit les plus grands avantages. Le terrain est élevé et bien ombragé et le chemin de fer de Nashville passe au travers de manière qu'on pourra se rendre de la rue du Canal en 15 minutes.
Les propriétaires espèrent que le public sentira l'importance de cette entreprise et lui donnera son support. La vente se fera sans réserve et les conditions seront libérales.
MARDI, le 20 décembre, à midi précis, sera vendu, à l'Arcade de Banks, par MM. Isaac L. McCoy, M. Barnett, sr et John M. Bach, encanteurs,
La ville nouvelle qu'on appelle Bath,
divisée en lots. Cet emplacement est situé sur le chemin de la Métairie et conduit en lignes parallèles au lac. En consultant la carte de Zimpel, sur laquelle on le trouve marqué "Labarre frères" on verra comment il est situé à l'égard de la ville. La terre est très haute, et couverte d'arbres magnifiques
Le chemin de fer de Nashville part de la rue du Canal et traverse ces emplacements; et les propriétaires de la ville de Bath ont commencé à construire un autre chemin de fer pour la faire communiquer avec le lac. Ils garantissent sous peu l'exécution des améliorations suivantes, pour lesquelles on a contracté pour terminer, sous bonnes cautions avant le 1er. de mai prochain, sous peine d'une amende de $500 par semaine; ces améliorations consistent en:
"Un chemin de fer dont on a déjà parlé, qui part de celui de Nashville pour aller aboutir au lac. Cet ouvrage important est à présent bien avancé; les coulisses sont rendues sur les lieux, une partie même en est posée, et il est très probable qu'avant la fin de l'été les voitures commenceront à courir,
"Un grand et bel hôtel, pourvu de toutes les commodités, avec cuisines, jardin et autres dépendances qui nécessite un pareil établissement
"Des maisons de bains dans le meilleur genre."
Situé en arrière de la première et seconde municipalités, cet emplacement par sa proximité en formera bientôt partie. Jouissant de la Brise rafraîchissante du lac, exposé aux vents du midi et de l'ouest, la partie faisant face au lac, on ne peut en douter, sera couverte de maisons de campagne, et comme les bas de derrière se trouvent sur le coteau élevé de la Métairie, cette partie de la ville ne peut être plus agréable pour les demeures particulières, car aussitôt que le chemin de fer sera achevé, cette propriété se trouvera plus à proximité du centre des affaires que le faubourg Lafayette; et les prix des terrains dans tous les environs de la ville sont tels qu'il n'y a que les gens riches qui puissent s'offrir pour acheter. Le sol de ce terrain étant très riche, convient particulièrement au jardinage ou à la pâture des vaches, et le chemin de fer donnera toutes les plus grandes facilités pour le transport des produits au marché.
Quand on se rappelle qu'une plus grande portion du chemin de fer de Nashville est déjà achevée, que dans peu de tems il sera ouvert d'un bout à l'autre, que tout le terrain qu'il parcourt acquerra par cette circonstance une valeur dix fois plus grande qu'elle n'avait auparavant, et que cet accroissement se fera sentir, surtout dans les environs de la Nouvelle Orléans, ville dans peu n'aura pas de supérieure dans les Etats Unis; qu'enfin la compagnie du chemin de fer de Nashville, a pris un ilet de la ville de Bath, pour y former un dépôt et faire d'autres améliorations, qu'avant longtems on y établira des presses à coton et différentes manufactures, qu'on est à la foule ira y chercher la récréation dans cet endroit de préférence à tout autre, que dans une année ou deux ces lots seront couverts de maisons de plaisance, que Bath aura l'avantage d'être en même tems une ville de plaisir et de commerce, on peut dire sans exagération que nulle propriété n'a été encore offerte au public qui plus que celle-ci mérita l'attention des capitalistes.
Des plans de la ville, de l'hôtel et des bains, seront exposés à l'Arcade de Banks.
Vente positive et sans réserve
Conditions—Un cinquième dans 6 mois et pour la balance 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; on ne demandera des endosseurs que pour les trois premiers billets.
Les actes de vente se feront devant Joseph B Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs.
On donnera possession, si cela est requis, avant le 1er de février prochain, et après cette date, les frais seront à la charge des acquéreurs. 9 dec

PAR ISAAC L. M'COY.
Bureau à l'Arcade, No. 47.
Grande vente de propriétés foncières de valeur, à vendre sans réserve.
SAMEDI, 17 du courant, à 11 heures, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, il sera vendu pour clore une société, cette Terre, connue ci-devant sous le nom d'Habitation Lebreton, comme elle est divisée en lots et en ilets sous le titre de *Blessing Dale*, conformément à un plan tiré par E. Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, le 18 novembre 1836, et maintenant exhibé à la Bourse de l'Arcade. Cette propriété qui fait face au fleuve Mississipi est situé du même côté que la Nouvelle Orléans, et à environ 2 milles 1|2 au dessus par le chemin à coulisses de Carrollton, ce qui procure un moyen constant de communications avec cet endroit. Cette propriété possède pour le moins, si non plus, des avantages qui équivalent à celles qui ont été offertes en vente; elle est bornée par la ligne supérieure par la propriété de M. D F. Barthe, et par la ligne inférieure par celle de M. C. Harst; cette propriété possède une terre riche et fertile, et est généralement admirée par la beauté des fruits et des légumes que l'on y cultive en quantité suffisante pour approvisionner notre marché; ces avantages ne peuvent manquer de frapper tous ceux qui désirent établir des jardins et faire du paturage, commerce qui s'est montré si profitable pendant les dernières années; les champs qui avoisinent cette terre fourniront un pâturage pendant les mois de printemps et de l'été, cette terre est propre à faire des jardins d'agrément, des résidences particulières, ou des biens de campagne, et possède l'avantage d'être en grande partie défrichée tout le long de la rivière, de manière que les acheteurs pourront bâtir de suite, et faire d'autres améliorations, à très peu de frais. La position de la batture de la propriété qui est très étendue et de grande valeur augmentant annuellement, convient pour des moulins à scie, des chantiers de bois, des briquetteries, qui augmentent surtout de valeur d'après la grande quantité de bâtisses en construction, qui nécessite l'énorme augmentation de notre population; ces améliorations faites ne pourront suffire aux demandes, de manière qui leur paraient faites. Cette terre en raison de sa grande étendue, sa proximité de la N Orléans est convenable à l'établissement d'un bassin à sec (dry docks), et d'un chantier pour la construction des navires, et pour d'autres objets dont les avantages sont tout au moins égaux si non plus lucratifs qu'aucun autre dans l'état.
Les conditions sont libérales et seront connues au moment de la vente. 18 dec—6

PAR JOS. LECARPENTIER
IL sera vendu, vendredi, 16 décembre 1836, à 4 heures précises de l'après midi, rue de la Levée, entre St. Louis et Toulouse, pour clore une facture,
74 barriques vin de Bordeaux, Haut Talence, de 1834.
Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 10 déc

PAR J. B BLACHE.
IL sera vendu, jeudi 29 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis.
Un beau terrain de valeur, ensemble avec la maison et autres dépendances qui s'y trouvent, situé au faubourg Marigny sur la rue de la Levée entre les rues Marigny et Mandeville, borné d'un côté par la propriété de M. B Marigny et de l'autre côté par celle de M. Deyrand.
Cette propriété mesure 95 pieds 11 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 206 pieds 11 pouces 7 lignes d'un côté et 196 pieds 11 pouces 7 lignes de l'autre, et communique à la rue de la Victoire par un corridor de 3 pieds 2 pouces 3 lignes, ce terrain sera offert en vente divisé en 4 lots, ainsi que l'indique le plan maintenant exposé à la Bourse.
Conditions 1|3 comptant, 1|3 à un an et 1|3 à deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente par L. T. Caire N. P. aux frais des acquéreurs. 14 déc

Ventes à l'Encan.

PAR M BARNETT Sr.
IL sera vendu à l'encan, samedi, 17 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves suivans, savoir:
Sophie, mulâtresse âgée de 28 ans, avec son enfant âgé d'environ 9 mois; Sophie est créole du pays, est bonne domestique et sait blanchir un peu, pleinement garantie.
Conditions: 8 mois de crédit, pour un billet endossé avec hypothèque.
Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, aux frais de l'acquéreur.
Ben, nègre âgé d'environ 28 ans, bon charretier, nègre de champ, et adroit à toutes sortes d'ouvrage, pleinement garanti.
Gabriel, nègre âgé d'environ 21 ans, bon cocher et palfrenier et adroit à toutes sortes d'ouvrage.
Marthe, négresse d'environ 18 ans, avec son enfant qui peut avoir 10 mois; Marthe est bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, couturière et servante, pleinement garantie.
Betsey, négresse âgée d'environ 17 ans, bonne domestique, cuisinière, repasseuse et blanchisseuse, pleinement garantie.
Conditions: 2 et 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque.
Acte de vente pardevant Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 dec

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu mardi, 20 du courant, à l'Arcade de Banks, à midi,
Un Lot de Terre situé au faubourg Bouligny, désigné par le No. 26, à la limite supérieure du faubourg de Lasize, mesurant un arpent de face à la Levée, sur cent treize toises de profondeur du côté du faubourg Plaisance, et cent six toises 3 pieds de profondeur du côté du faubourg de Lasize, se retrécissant graduellement, et mesurant dans le fond 22 toises, 3 pieds 2 pouces.
Le plan sera déposé à l'Arcade, deux jours avant la vente.
Conditions—6, 12, 18 et 21 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale.
L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public. 14 dec

PAR THOS. C. CASH & Co.
Marchandises sèches par Colis.
IL sera vendu jeudi, 15 du courant, 150 colis marchandises de choix convenables à la saison. Les marchands de la ville et de la campagne, sont invités à y assister. Conditions comptant. 14 dec—2

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu samedi prochain, 17 du courant, à midi, à la Bourse,
Une belle Propriété consistant en un terrain de 30 pieds de face, sur 180 pieds de profondeur; le dit terrain est situé sur la Promenade des Bons Enfans, entre les rues Mandeville et Marigny, avec une maison dessus, de 4 appartements, galerie derrière, avec cabinets, cuisine haute, en bois, la maison a aussi deux lucarnes qui éclairent le grenier, et la cour vient d'être remblayée; la maison est louée et le loyer à partir du 1er. de ce mois sera pour le compte de l'acquéreur.
Conditions: $1141, 66 cts comptant, l'acquéreur prendra charge de payer deux billets de $916 66 2|3 cents chaque, échéant à 12 et 18 mois de crédit, à partir du 19 mai de cette année, et la balance à 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et 10 pour cent l'an d'intérêt, en cas de non paiement, à l'échéance des billets, sans pour cela en retarder le paiement.
L'acte de vente chez Le Ferraud, not public, aux frais de l'acquéreur. 14 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
SAMEDI prochain, 17 du courant, à la Bourse, à midi, il sera vendu le nègre créolisé, depuis son enfance dans le pays, nommé ISAAC, âgé de 15 ans; bon domestique de maison, bon manœuvre maçon et susceptible de gagner $1 par jour, ce domestique est bien connu; et il est vendu parce que son maître a un surcroit de domestiques; il est entièrement garanti des vices et maladies prévus par la loi. L'acte de vente chez Hughes Pédesclaux, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Conditions: 6 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à paiement final et 10 pour cent d'intérêt par an; en cas de non paiement à maturité, sans pour cela en retarder le paiement d'aucune manière. 14d

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu jeudi prochain, 15 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis,
Cent dix sept Lots de Terre, situés à Hancockville, dans la paroisse de Plaquemines, à environ 33 milles au dessous de la Nouvelle Orléans et du même bord, composant les ilets 51, 73, 106, 107 et 108, du plan de Hancockville.
Conditions au moment de la vente. 13 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Vente de cordages, Vergues, voiles et poulies
JEUDI prochain, 15 du courant, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu sur le railroad, entre les rues Levée et Victoire, une quantité de voiles, vergues, cordages, poulies, pompes et une quantité d'autres articles, sauvés du brick Phœnix, et vendu pour le compte de qui il appartiendra 13 dec

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, jeudi 15 du courant, à midi, au No. 47 rue Poydras, pour clore un compte,
400 caisses vin Chateau Lafitte, 450 do liqueurs assorties, 150 paniers champagne, 20 caisses sirop de limon, 2 pipes Genièvre de Hollande, 10 demi de eau de vie de Cognac, 50,000 cigares de la Havane, 50 barils vin de Malaga sec, 10 barriques vin de Marseille
Conditions à la vente. 13 dec

PAR M. BARNETT, Sr.
IL sera vendu lundi 19 du courant, à 11 heures, à la Bourse Hewlett.
300 Lots de terre de valeur
situés dans la ville d'Alabama, comme il paraîtra plus clairement en se référant aux plans qui seront exhibés à l'Arcade Hewlett quelques jours avant la vente.
Conditions—Un huitième comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Au même instant, seront aussi vendus 500 acres de terre dans les alentours de la ville d'Alabama, et qui seront offerts par lots de 10 à 50 acres. Conditions—Un huitième comptant et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés; les deux derniers billets devront porter hypothèque sur la propriété et un intérêt de 6 pour cent par après ou an.
Les actes de vente pardevant J B Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. 9 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu à la Bourse Hewlett le samedi dix sept décembre 1836, à la folle enchère et aux risques et périls de Mrs. Devaux, Georgette et Benoni Joseph Gugny, qui n'ont pas rempli les conditions de la vente à eux faite par les mêmes encanteurs le 23 juillet dernier, savoir:
Devaux Georgette, trois lots de terre désignés par les No. 1, 6, et 7, de l'ilet 27 et situés rue de l'Union au nouveau faubourg Marigny.
Benoni Joseph Gugny, un lot de terre désigné par le No. 5 du même ilet.
Le tout conformément à un plan particulier déposé en l'étude de M. L. Feraud, notaire public.
Conditions à la vente. 8 déc.

PAR M. BARNETT Sr. et H. DOMINGON.
IL sera vendu le Jeudi 15 décembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett, la superbe propriété connue sous nom de la Terre haute, s'étendant depuis la rue des Ursulines, la rue d'Orléans, le Canal Carondelet, la rue du Canal jusqu'à la rue de la Commune. Les améliorations immenses qui se font dans le faubourg Tremé et la beauté de cette terre, sont des sûrs garants de la prospérité qui doit atteindre cette portion de la 1ère. Municipalité.
Conditions: un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
Les actes de vente seront passés devant Octave de Armas, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 8 nov

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu jeudi 15 de décembre 1836, à midi à la bourse Hewlett, à la folle enchère du dernier acquéreur qui n'a point rempli les conditions de la vente,
L'esclave Basil, âgé de 11 ans—Le titre seulement garanti.
L'acte de vente pardevant Wm. Boswell, notaire, aux frais de l'acquéreur. 5 dec

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu le samedi 17 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett,
Le griffe nommé Neptune, âgé de 18 à 19 ans, depuis un an dans le pays, très bon cuisinier, bon cocher et domestique de maison; garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: 4 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
6 dec

Résidence agréable pour l'Eté.
PAR M. BARNETT.
IL sera vendu jeudi 15 du courant, à midi, à la bourse-Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis,
1000 LOTS DE TERRE,
Situés au village de Felixbourg. Cette vente offre considérablement d'avantages aux spéculateurs, et plus particulièrement à cette partie de la population qui a l'habitude d'aller dans les villes du nord pour y passer l'été: Felixburgh ne peut être surpassé par aucun endroit le long de la côte, tant sous le rapport de la salubrité que par les agréments que l'on peut s'y procurer, situé sur le bord du lac, près de la passe à Christian; la terre y est très haute et couverte de bois de chêne, frêne et magnolier; il s'y trouve d'abondantes fontaines dont plusieurs contiennent une eau minérale, des poissons, des huîtres et des gibiers sont en abondance, les bains y sont très agréables. Ces avantages ne peuvent manquer de rendre ce lieu désirable, et engager les acheteurs à y placer leurs capitaux. Il est à présumer qu'un chemin à coulisses passera avant longtemps à travers de Felixburg à Natchez; le propriétaire a en conséquence réservé une espace de 400 pieds; cinq pour cent sur la vente de cette propriété seront retenus par le notaire pour la construction d'un Wharf, sujet aux ordres d'un comité qui sera nommé à cet effet par les acquéreurs. Les conditions de la vente sont de 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement; ceux qui paieront les deux premiers bilets auront droit à une escompte, à raison de 10 pour cent par an, et auront le privilège de donner sans endosseur les deux derniers billets. Les billets de se feront entre les mains du notaire jusqu'à ce que l'hypothèque qui existe sur cette propriété soit levée: ce qui sera fait sans délai. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. Les acheteurs devront signer leurs actes dans un terme de vingt jours après l'adjudication à défaut de quoi, les lots adjugés seront revendus pour leurs comptes et risques, sans aucun autre avis. Le plan est maintenant exhibé à la Bourse. 7 déc

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu vendredi le 16 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Un Lot de Terre, situé au faubourg Marigny, ayant 53 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Casacalvo, entre les rues Marigny et Champs Elysées, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de Mr. Bertrand, et de l'autre par celle de Mr Mirepoix, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit. 8 déc